



AVIS D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité de Moudon, conformément à l'article 4 du règlement communal sur la protection des arbres, soumet à l'enquête publique locale

du 17 mai au 5 juin 2024

la demande d'abattage suivante :

Propriétaire :	Rodrigues Fontinho Luis De Almeida Santos Isabel Ch. des Amourettes 2 1510 Moudon
Parcelle :	588 – Ch. des Amourettes 2
Arbres à abattre :	1 sapin et petits arbustes
Motif :	Vieillissant et dangereux
Compensation :	requis, déterminée par la Municipalité

Les éventuelles remarques ou oppositions doivent être adressées à la Municipalité d'ici au 5 juin 2024.

LA MUNICIPALITE